

Labenne, vendredi 25 novembre 2022

RECENSEMENT

La Ville de Labenne recrute 15 agents recenseurs en CDD

Afin de recenser sa population en début d'année 2023, la Ville de Labenne recrute 15 agents recenseurs en CDD. Voici comment postuler.

Le recensement est une action d'utilité publique. Il se déroulera du 19 janvier au 18 février 2023. Pour mener à bien cette mission, la Ville de Labenne recrute 15 agents recenseurs en CDD. Cet emploi est ouvert à tous : sans emploi, retraités, temps partiel...

Les agents recenseurs doivent être disponibles en journée notamment en fin d'après-midi et début de soirée en semaine mais aussi le week-end. Ils doivent disposer d'un moyen de transport.

Les agents recenseurs devront :

- Suivre la formation assurée par l'INSEE
- Effectuer une tournée de reconnaissance
- Déposer et récupérer les questionnaires
- Relancer les habitants n'ayant pas répondu

Le recensement permet, entre autres, de faire le point sur l'évolution de la composition des foyers et prévoir ainsi les équipements publics nécessaires (transports, écoles, établissements de santé...). Il est donc attendu le plus grand sérieux de la part des futurs agents recenseurs.

Type de contrat : **CDD, rémunéré au SMIC**

Période du contrat : embauche du **mercredi 4 janvier 2023 au mardi 21 février 2023**

Vous êtes disponibles, organisés et discrets, vous avez le sens du contact, n'hésitez pas à postuler.

Vous devez déposer votre candidature (CV et lettre de motivation) au plus tard **le 9 décembre 2022** :

- en Mairie auprès du service accueil
- par mail à mairie@ville-labenne.fr